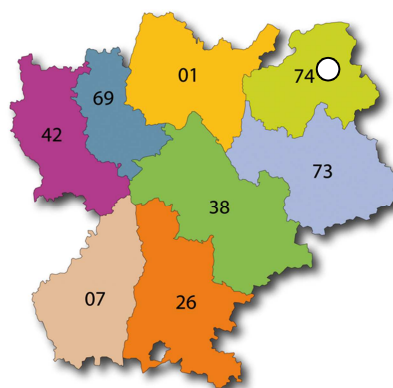


UN SYSTÈME D'AMÉLIORATION CONTINUE POUR PRÉPARER UN PROJET DE TERRITOIRE HAUT CHABLAIS 2030/40

La Communauté de communes du Haut-Chablais (74)

La Communauté de communes du Haut-Chablais (CCHC) regroupe 15 communes rurales de montagne, réparties sur 2 vallées qui se trouvent à une quinzaine de kilomètres d'Evian et de Thonon : la vallée d'Aulps et la vallée du Brevon, et concerne près de 12 500 habitants. Zone touristique majeure du Chablais, le territoire compte pas moins de 4 domaines skiables de renom, de moyenne montagne (Saint Jean d'Aulps, Bellevaux, Morzine, Les Gets) et de haute montagne (Avoriaz) soit plus de 70 000 lits.



Avec 2430 entreprises dont 60% sont directement (50%) ou indirectement (10%) liées au tourisme et environ 5700 emplois dont plus de 61% sont dans le secteur touristique, l'économie locale et a fortiori le dynamisme de ces vallées sont fortement dépendants de l'activité touristique (principalement en hiver).

Pourtant, avec une altitude des pieds de pistes se situant en moyenne à 1000m, le constat répété de saisons hivernales irrégulières selon les années, le fait d'une économie locale et d'une vie sociale fortement dépendantes des conditions environnementales, font qu'il est urgent et nécessaire d'anticiper des solutions d'avenir pour mieux s'adapter au changement climatique.

A l'origine

Depuis une quinzaine d'années la CCHC s'est engagée dans de nombreux projets en faveur du développement durable de son territoire. Elle :

- a animé un site pilote d'agriculture durable,
- anime un site Natura 2000,
- a mis en place une charte forestière de territoire et ses actions,
- s'implique dans un programme ambitieux de développement des transports alternatifs,
- a élaboré une charte paysagère,
- anime une opération d'amélioration de la qualité de l'habitat,
- est impliquée dans de nombreuses politiques (SCOT, Contrat de développement Rhône- Alpes, Leader, contrat de rivières, Geopark...).

La première activité économique du territoire est le tourisme, lié au ski, lui-même largement dépendant du climat. Or, il semble que les professionnels du tourisme sont peu sensibilisés à ces problématiques et à la nécessité de s'adapter à ces évolutions pour rester compétitifs et attractifs.

Toutes les actions citées plus haut sont des réponses à la nécessaire adaptation de notre territoire qui évolue notamment du fait du changement climatique et marquent l'engagement des élus de la CCHC à s'investir dans des actions volontaristes de préservation de notre environnement, particulièrement sensible en montagne. Pourtant, force est de constater que toutes ces actions sont plutôt déconnectées les unes des autres et que la CCHC manque d'un schéma de cohérence globale permettant d'aborder la question du climat, de ses effets et des actions correctives à mettre en place....

POINTS FORTS

- Initiation à la question du climat et en particulier sur la notion d'adaptation (et non d'atténuation)
- Co-construction avec les élus d'une chaîne d'impact des effets du changement climatique

ET SI C'ÉTAIT A REFAIRE...

La démarche a mobilisé de nouvelles notions et de nouvelles méthodes de travail, un investissement en temps plus important aurait été nécessaire.

Objectifs du projet

1. **Sensibiliser** les élus du territoire à la nécessité de mettre en place un projet territorial intégrant l'adaptation du territoire au changement climatique pour qu'il conserve son attractivité mais aussi en faire une spécificité locale dynamique en s'appuyant sur le fait que cette adaptation n'est pas une contrainte mais une source de renouvellement pour dynamiser le secteur de l'emploi
2. **Diffuser la connaissance** et sensibiliser à la notion d'adaptation aux effets du changement climatique
3. **Préparer un dispositif d'amélioration continue**: suivi, évaluation, observation, des projets existants
4. **Initier un projet de territoire** : organisation de la participation citoyenne, méthode, préparation, financement....

Quelques réalisations et indicateurs clés

► Une équipe projet formée et motivée :

La démarche a permis d'associer plusieurs personnes grâce à un pilotage en binôme par élue, et chargée de mission.

De manière générale le bureau communautaire a été régulièrement informé de l'avancée de la formation-action.

► Une analyse de la vulnérabilité climatique du territoire

Les effets du changement climatique se font déjà sentir sur le territoire. Avec l'aide de l'outil « chaîne d'impact », co-construit par des élus et des techniciens de la collectivité, un certain nombre de constats a pu être dressé :

- Une économie touristique forte mais très orientée vers le tourisme d'hiver ;
- Progression de la forêt au détriment d'une économie agricole et de la diversité des paysages ;
- Accentuation ou apparition de nouveaux risques (chutes de blocs, épisodes de crues couplés à la fonte des neiges, incendies, problèmes sanitaires) ;
- Questionnement sur la gestion de la ressource en eau (concilier les différents usages) ;

► Une réflexion élargie à un groupe d'acteurs locaux :

L'élargissement de la réflexion sur les effets du changement climatique à un groupe d'acteurs locaux a permis outre l'analyse de la vulnérabilité du territoire, de diffuser la connaissance et de mobiliser les acteurs.

► Une réflexion sur une démarche d'amélioration continue des projets de la CCHC :

Dans le cadre de la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunale, la volonté est d'y intégrer la question de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique.

Nov. 2015

PRINCIPALES ETAPES

Le projet s'est déroulé selon 3 grandes phases :

Juin 2014 - Janvier 2015

Initiation du projet (première sensibilisation au sujet grâce aux formations-actions)

Février – Mai 2015

Construction de la chaîne d'impact

Juin – Septembre 2015

Travail sur les suites à donner à la démarche : décision d'intégrer la notion de climat au PLU et de s'engager dans une programme européen : Artaclim

Acteurs impliqués

- élus
- services (direction, aménagement, urbanisme)
- RAEE

CONTACTS

Communauté de communes du Haut-Chablais
Mairie – Chef-lieu
74430 LE BIOT
Sabine Vincenti (amenagement@hautchablais.fr)

